



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

FTSA/Unités d'intervention

Véhicules et boîtiers électroniques

Le boîtier vu par la direction

France Telecom souhaite installer dans tous les véhicules, à compter de juillet 2012, un boîtier électronique permettant de remonter quotidiennement via le satellite des informations issues du véhicule : kilométrage, temps d'utilisation des moteurs.... Cela permettra un meilleur suivi des contrôles techniques, des entretiens, et pour la direction une maîtrise des coûts et d'utilisation des véhicules en pool,

Le salarié n'aurait plus à saisir son kilométrage au moment de la prise de carburant.

La géolocalisation possible ne serait mise en route qu'en cas de vol du véhicule.

A terme d'autres alertes pourraient être émises (ampoule défectueuses, manque d'huile...). **Vous l'aurez compris, ça c'est la version présentée par la direction.**

Aujourd'hui les données nécessaires à la gestion de flotte sont remontées par les prestataires privés, alors qu'elles étaient encore à la main de FT du temps encore proche des « services auto » qui s'accommodaient très bien de ces tâches. A ses dires France Telecom ne maîtriserait plus les choses et voit ses coûts de gestion augmenter.

Pour la CGT un tel constat met en avant les limites de la sous-traitance.

Le boîtier vu par la CGT

Les performances de ce boîtier sont énormes pour le gestionnaire de la flotte qui peut connaître en temps réel, le positionnement d'un véhicule, l'historique de son trajet, identifier le véhicule le plus proche d'une adresse d'intervention.... Tout cela sur une cartographie interactive sur écran.

Les points soulevés sont les suivants :

- ❖ Tout d'abord sur l'aspect du flicage. la géolocalisation permettrait d'entrer dans une autre dimension ! A chacun de réfléchir quelques minutes !! Rien ne nous interdit, à La CGT, de penser que les possibilités de ce boîtier puissent être activées petit à petit (selon le principe de la grenouille chauffée du philosophe Olivier Clerc).
- ❖ le couple géolocalisation/ optim risquerait à terme de produire des effets négatifs sur les effectifs. Les salariés pourraient se sentir en outre totalement prisonnier d'un système sans aucune initiative et autonomie. Le risque psychosocial s'en trouverait aggravé.
- ❖ Aucune mesure de Débit d'Absorption Spécifique n'a été donné dans les différentes instances. Aussi avons nous interpellé la direction (lettre au verso)

Si nous laissons faire, ce boîtier sera un nouvel outil :

- pour réduire la flotte des véhicules
- pour accroître la productivité dans les métiers de l'intervention ce qui va augmenter la pression sur les salariés

La vraie solution pour éviter les déplacements, réduire les délais d'intervention économiser le carburant est de créer des structures permettant de rapprocher les salariés des lieux d'intervention. Toute l'organisation du travail est donc à repenser et à négocier

La CGT invite le personnel :

▶ à exiger au travers des CHSCT à avoir tous les éléments concernant ces boîtiers

▶ à refuser la mise en place de ces boîtiers

▶ à exiger une nouvelle organisation du travail pour stopper l'isolement, source de stress, réduire la charge d'activité, permettre l'amélioration des conditions de travail

▶ à exiger la ré internalisation des activités de gestion et contrôle des véhicules en interne.

Lettre de la CGT à la Direction :

La direction a décidé d'équiper tous les véhicules de la flotte Orange d'un boîtier électronique.

Les performances de ce boîtier sont énormes. Elles permettent au gestionnaire de la flotte de connaître en temps réel, le positionnement d'un véhicule, l'historique de son trajet, identifier le véhicule le plus proche d'une adresse d'intervention au moyen d'une cartographie interactive sur écran. Notre organisation a émis des réserves quand à l'utilisation finale de cet appareil, que ce soit au CCUES ou au CNSHSCT.

Aujourd'hui la direction indique vouloir l'utiliser uniquement pour la maîtrise des coûts en matière de transport. Qu'en sera-t-il demain compte tenu des performances du boîtier en matière de géolocalisation et suivi des véhicules et de la recherche permanente de productivité de la Direction.

Au delà de cette position nous vous interpellons sur le point suivant :

Une enquête portant sur « l'évaluation de l'exposition aux radiofréquences des techniciens de maintenance de téléphonie mobile » a été menée et présentée au comité de dialogue radio et santé de l'ANSES.

La CGT a demandé qu'elle soit présentée au CNSHSCT et nous sommes toujours en attente de cette présentation. Aucun élément n'a été donné sur la valeur du DAS (Débit d'absorption spécifique) que ce soit au CCUES, au CNSHSCT, et encore moins dans les CHSCT. (Les fabricants de mobiles sont tenus d'informer le public sur le débit d'absorption spécifique (DAS) des appareils commercialisés. Ce chiffre indique le niveau maximal d'ondes radio auquel un usager peut être exposé par son mobile).

Tous les salariés aujourd'hui travaillent régulièrement avec des mobiles. Lorsqu'ils vont utiliser les véhicules équipés de ce boîtier, ils seront soumis à plusieurs émetteurs récepteurs d'ondes électromagnétiques.

En conséquence dans l'attente des résultats de l'étude sus citée, et de la communication des valeurs du DAS, nous vous demandons d'appliquer le principe de précaution et de ne pas activer ces boîtiers.